



# **CD COMTAT VEINASSIN** **OUVRIR À FLUX TENDU C'EST** **PRENDRE DES RISQUES QUE** **LES AGENTS PAIERONT !!!**

Le lundi 15 décembre, **FO Justice PACA-Corse** a été reçue par le service EX1 de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP), en présence de la direction locale, dans le cadre de l'ouverture du centre de détention (CD) du Comtat Venaissin.

Le service EX1 décide, au niveau national, de l'organisation, des missions et des effectifs des établissements pénitentiaires...

**Ses choix engagent directement le fonctionnement réel, la charge de travail et la sécurité des agents dès l'ouverture !!!**

Et les documents présentés lors de cette réunion sont clairs, l'établissement pourra fonctionner sur le papier, mais...

## **SANS AUCUNE MARGE HUMAINE !!!**

Un établissement pénitentiaire ne fonctionne jamais avec 100 % de ses effectifs disponibles :

Congés annuels, congés de formation, congés de maladie ordinaire, congés de maternité et de paternité, congés de longue maladie et de longue durée, temps partiels, etc... ces absences sont des droits statutaires, pas des imprévus !!!



Sans marge d'effectifs, chaque absence entraîne immédiatement :

- ➔ **UN POSTE NON TENU,**
- ➔ **UN RAPPEL SUR UN REPOS,**
- ➔ **UNE SURCHARGE DE TRAVAIL,**
- ➔ **TOUJOURS PLUS DE PRESSION SUR LES MÊMES AGENTS !!**

C'est ainsi que s'installent la fatigue, les tensions, la souffrance au travail...

## **ET QUE LA SÉCURITÉ RECULE !**

## **DES SERVICES DÉJÀ À BOUT AVANT L'OUVERTURE !!**

Dès le départ, plusieurs services de la détention sont à flux tendu : ELSP, parloirs et accueil des familles, quartiers arrivants, etc... **Dans ces conditions, la moindre absence suffit à désorganiser le fonctionnement de l'établissement !!!**

Les 15 agents demandés par **FO Justice PACA-Corse** ne sont pas un luxe, mais un minimum vital, et cela avant même de parler des absences de droit... Un fonctionnement sous tension généralisée.

Cette logique à flux tendu concerne l'ensemble de l'établissement, y compris le sport, qui jouent un rôle clé pour calmer la détention.

Lorsque ces leviers sont fragilisés, la pression retombe toujours sur le personnel de surveillance et d'encadrement, avec des risques directs sur la sécurité et les conditions de travail des agents.

## **FO Justice PACA-Corse a alerté... Par écrit... OFFICIELLEMENT !!!**

Face à cette situation, **FO Justice PACA-Corse** a pris ses responsabilités avec une analyse argumentée et une note précontentieuse formalisant les risques humains, organisationnels et juridiques qui ont été transmises au service EX1 de la DAP et à la DISP de Marseille.

## **L'ADMINISTRATION NE POURRA PAS DIRE QU'ELLE NE SAVAIT PAS !**

**FO Justice PACA-Corse EXIGE** au minimum 15 personnels de surveillance dès l'ouverture, pour éviter un fonctionnement en mode dégradé.

**FO Justice PACA-Corse EXIGE** des effectifs suffisants dans tous les services indispensables, pour garantir la continuité des missions.

**FO Justice PACA-Corse EXIGE** des effectifs adaptés à chaque nouvelle mission décidée par le ministère.

**FO Justice PACA-Corse** a laissé des traces écrites, claires et assumées.

## **À L'ADMINISTRATION MAINTENANT DE PRENDRE SES RESPONSABILITÉS**

UISP **FO Justice PACA-Corse** – le 16 décembre 2025

